



Stratégie nationale de santé Quelques points que la CLCV aimerait voir soulignés ou ajoutés

La CLCV, association de consommateurs et usagers, a lu avec beaucoup d'intérêt le projet gouvernemental de stratégie nationale de santé. Membre de la Conférence nationale de santé, elle contribue à l'élaboration d'une position aux côtés des professionnels. Membre également de France Asso santé, elle partage totalement l'analyse de cette association.

Toutefois, la CLCV souhaite insister sur certains points qui lui tiennent à cœur et qu'elle aimerait voir développer dans les prochaines années, et ajouter également d'autres qui lui semblent manquer.

La prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux

Appliquer vraiment le principe de précaution

La CLCV considère que la production agricole doit rapidement s'orienter vers des modes de production respectueux des consommateurs et de l'environnement et programmer l'arrêt de la chimie de synthèse dans ses processus. Elle rappelle les travaux effectués à Montpellier et montrant l'augmentation inquiétante de malformations congénitales chez les garçons et de pubertés précoces chez les filles dans les familles d'agriculteurs ou vivant au milieu de champs cultivés de manière conventionnelle. Elle rappelle également le manque d'étude en matière de cocktails de molécules pesticides et/ou fongicides.

La prévention des dommages à la santé doit toucher toutes les politiques publiques, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. La CLCV souhaite insister sur le besoin de retirer du marché sur un temps court tous les produits phytosanitaires considérés comme dangereux pour la santé ou suspectés de l'être. Le principe de précaution doit s'appliquer pleinement et profiter aux consommateurs, et le ministère de la santé doit avoir le dernier mot, notamment face au ministère de l'agriculture qui temporise. Mais les perturbateurs endocriniens se retrouvent ailleurs, dans les emballages ou les éléments d'ameublement, et nuisent considérablement à la qualité de l'air des logements.

Concernant les pesticides agricoles, il faut impérativement bannir les épandages autour des lieux d'habitation, des écoles et des établissements de santé, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Rappelons que l'usage des pesticides agricoles n'est aucunement inéluctable, que certains modes de production l'ont banni de leurs pratiques et s'en portent plutôt bien, et que même s'il faut remettre en question son système, des alternatives existent.

Promouvoir une alimentation saine

Devraient être interdits très rapidement les perturbateurs endocriniens avérés ou suspectés utilisés comme insecticides, et pour lesquels l'Anses devrait se voir donner plus de moyens pour analyser (et pas seulement faire de la bibliographie comme actuellement) plus rapidement les molécules suspectes qui se comptent par centaines et que l'on retrouve sous forme de résidus dans les aliments que nous consommons. Alors que nous sommes au milieu des Etats généraux de l'alimentation, nous sentons que certains acteurs – producteurs et transformateurs – refusent le principe de précaution et vont jusqu'à nier l'intérêt de retirer du marché des molécules dont le danger est pleinement avéré.

Dans le domaine de l'alimentation encore, l'utilisation de plus en plus importante de nanoparticules dans les aliments transformés doit être très sérieusement bridée. En effet, certaines de ces molécules (dioxyde de titane, nano-argent, ...) sont dangereuses pour la santé et ne sont souvent utilisées qu'avec des visées cosmétiques, donc sans aucun intérêt alimentaire. Ces molécules, par leur petite taille peuvent traverser la paroi intestinale ou se retrouver dans les poumons par inhalation.

Les produits issus de l'agriculture biologiques doivent être promus dans la restauration collective, notamment dans celle dépendant de l'Etat. Dans les hôpitaux, ces produits pourraient relever le niveau très bas de qualité dommageable aux personnes hospitalisées. Dans le même temps, des débouchés plus importants pour les produits bio conduirait à plus de conversion d'agriculteurs et donc à moins de pollution de l'air, des sols et de l'eau par les intrants chimiques de synthèse.

Etendre Nutriscore et nettoyer les rayons alimentaires

Nous le savons, nous mangeons trop gras et trop sucré. La Stratégie nationale de santé cite Nutriscore comme un moyen de pousser les industriels à faire mieux. Si la CLCV et les autres associations de consommateurs auront à cœur d'inciter ces derniers à consommer de préférence des produits ayant un Nutriscore avec une bonne note, nous pensons que le gouvernement peut aller plus loin et plus vite :

- Faire la promotion de ce Nutriscore au niveau européen et arriver à ce qu'il entre dans la réglementation communautaire,
- Le rendre obligatoire sur tous les produits,
- Supprimer des têtes de gondoles des supermarchés les produits notés D ou E
- Interdire de publicité télévisuelle ces produits mal classés

Halte aux publicités dangereuses

Concernant la publicité, la CLCV considère que les bandeaux du style « « mangez, bougez » n'ont pas d'impact sur les consommateurs et que l'industrie doit cesser de s'en prévaloir comme sa contribution au mieux manger des consommateurs. Toute publicité pour des produits gras et sucrés, classés D et E par Nutriscore, devrait être interdite de publicité à la télévision ou à la radio, tout au moins dans un premier temps aux heures et jours où enfants et adolescents sont susceptibles de voir ou entendre ces publicités. Il est également important de diffuser des spots positifs sur une alimentation variée et équilibrée, pour des publics de tous âges, et d'encourager des réunions débats pour ces mêmes publics.

La mise en avant dans les pharmacies de produits alléchants pour les enfants, tels les bonbons aux vitamines dont ils n'ont en très grande majorité pas besoin, devrait être totalement prohibée.

Pour une formation à la prévention dès l'école

La CLCV rappelle l'importance des médecins et infirmières scolaires dans l'éducation de la prévention des enfants et adolescents, également dans la détection des problèmes, le conseil et l'orientation vers des spécialistes si nécessaire.

Garantir l'accès aux soins sur tout le territoire, au tarif opposable

Puisque l'obligation pour les médecins de couvrir le territoire plutôt que d'en privilégier certaines parties ne semble toujours pas d'actualité, la CLCV demande :

- Que seul le conventionnement de type 1 soit possible nouveaux médecins spécialistes s'ils souhaitent s'installer dans une zone manquant de praticiens pratiquant des tarifs opposables,
- Que le territoire soit pourvu pour toutes les spécialités en médecins conventionnés sans dépassement d'honoraires.
- Que ceux qui refuseraient ne soient pas conventionnés.

Lorsque l'on parle de reste à charge pour les usagers, les dépassements d'honoraires peuvent jouer un rôle non négligeable, et la « modération » des médecins se fait attendre. Certes, les complémentaires santé prennent partiellement en charge ces dépassements d'honoraires, mais tout le monde n'a pas de complémentaire, et nous préférons que tout usager ait le choix autour de chez lui.

Certifier les médecins, à la ville comme en établissement de santé

A l'instar de la certification des établissements de santé, il devrait être institué une certification périodique des médecins, qu'ils soient libéraux ou salariés d'un établissement de santé, afin de s'assurer de leur formation continue, de la connaissance et du suivi des règles de bonnes pratiques édictées par la HAS, ...

Réaffirmer la place des citoyens dans le système de santé

Comme la Conférence nationale de santé, la CLCV ne comprend pas bien ce passage de l'utilisateur du système de santé au citoyen. Nous préférons nettement le premier qui n'exclut personne.

Concernant la recherche, nous souhaitons voir les associations de malades et d'usagers considérées de la même manière que des chercheurs et médecins. Elles doivent pouvoir piloter des recherches, en s'aidant de scientifiques si elles le souhaitent, mais en menant elles-mêmes le partenariat.

Les usagers doivent être les acteurs de leur santé tout au long de leur vie, et les professionnels doivent être désormais formés à travailler en partenariat avec eux, les usagers fixant les termes de ce partenariat. Une information objective des usagers et des praticiens doit être faite sur les diverses pratiques avec le strict respect des recommandations de la HAS.

Une réflexion doit être menée, afin d'instituer une représentation des usagers dans le champ de la médecine de ville.

La CLCV, comme d'autres, souligne l'importance des aidants, membres de la famille proche familles ou ami, si l'on veut garder les personnes âgées ou malades le plus longtemps possible à domicile. Il faut financer leur action, les former, et leur donner le droit à des périodes de repos nécessaires. Ces aidants doivent être considérés comme des partenaires à part entière par les professionnels médicaux ou médico-sociaux.

Enfin, nous rappelons que la grande majorité des représentants des usagers dans le système de santé, quel que soit le niveau, sont des bénévoles associatifs. On leur demande de plus en plus, et aux heures qui arrangent les professionnels. De ce fait, ce sont le plus souvent des retraités qui assurent ces tâches de représentation, et nous demandons qu'une réflexion soit menée pour voir comment intégrer les actifs qui souhaitent contribuer mais ne le peuvent du fait de leur travail et de l'impossibilité de participer à des réunions aux heures de bureau.